



Ingénieurs sans frontières SystExt
146 rue de Crimée
75019 Paris
contact@isf-systext.fr

Groupe de travail « Mine Responsable »
DGALN/DEB/GR2

à Paris, le 29 juin 2015

Objet : Positionnement de l'association ISF SystExt en vue du **COPIL du 1^{er} juillet 2015**

Mesdames, Messieurs,

Dès la mise en place du groupe de travail « mine responsable », initiative du Ministre en charge des Mines lancée le 1^{er} avril dernier, les problèmes de **définition du projet** nous ont interpellés. En effet, il est à la fois fait mention de *concertation*, de *groupe de travail technique*, de *livre blanc*, de *convention d'engagement volontaire* ou encore de *charte*.

Ces termes sont pour certains **incompatibles** et témoignent des **ambiguïtés** du projet. Si l'objectif de ce groupe de travail est toujours celui présenté par M. Alain Liger le 1^{er} avril 2015, à savoir « définir un partenariat Etat/entreprises au service d'un nouveau modèle minier français plus en lien avec le territoire », **quelle portée la société civile peut-elle espérer donner à sa voix ?** S'il s'agit d'une charte, a-t-elle un caractère engageant ? Au-delà des différentes tournures que peuvent prendre le projet, il nous semble que les grandes questions de fond (*pourquoi ? quoi ? qui ? comment ? dans quel but ?*) n'ont pas été assez abordées en amont et qu'elles restent sans réponse, bien que soulevées aux réunions auxquelles nous avons participé. De plus, si le livre blanc n'est pas destiné aux décideurs, ce qui pourtant nous paraissait un objectif pertinent, mais se transforme en un **ouvrage de vulgarisation technique** à destination du grand public, ce groupe de travail aura un **intérêt extrêmement limité**.

A nos yeux, il est nécessaire d'exprimer plus clairement **pourquoi ce concept de « mine responsable » est évoqué**. Est-ce une façon de reconnaître que l'activité minière passée et actuelle a été et est génératrice d'impacts et mérite d'être repensée ? Les erreurs du passé seront-elles assumées et le statu quo de la gestion de l'après-mine en France levé ?

L'industrie minière participe directement au développement du modèle économique actuel et est devenue indispensable pour tous les secteurs d'activité, mais elle génère des dégâts catastrophiques et irréversibles sur la santé des personnes, l'organisation sociale et l'environnement. **Nous, ingénieurs citoyens en lien direct avec le monde minier**, en sommes témoins au quotidien dans nos activités professionnelles, que ce soit en France ou à l'étranger. Nous pensons que des **projets innovants et respectueux de l'Homme et de l'environnement** peuvent voir le jour. Cependant, cela implique un **dialogue objectif et transparent** et des **processus co-décisionnels** entre les différents acteurs des systèmes extractifs : les opérateurs, les populations locales, la société civile, les consommateurs, les pouvoirs publics, etc...

Une telle approche implique de ne pas nier **la catastrophe sanitaire bien réelle de l'après-mine français actuel** (comme sur les sites de Salsigne ou de St-Félix-de-Pallières, pour ne citer qu'eux) ; de s'opposer à la **logique de relance de l'activité minière « coûte que coûte »**, pour faire prévaloir **la protection de la vie humaine, la sauvegarde des espaces naturels, et la prise en considération de la volonté des citoyens et des élus locaux**. La convention d'engagement, volontaire ou non, devrait donc impérativement s'articuler autour de **mécanismes de contrôles et de sanctions** efficaces.

Suite à nos échanges avec les représentants des enjeux environnementaux au sein du groupe de travail, **nous dressons sensiblement le même constat**. Nous pensons qu'un **travail de fond** doit être effectué au sujet des objectifs de ce groupe de travail, au regard de la situation minière française, et **ce avant toute poursuite du processus**. Les délais et l'organisation temporelle (durée du projet, fréquence des réunions et délais de réflexion) sont très certainement à reconsidérer.

Si le groupe de travail « Mine Responsable » s'inscrit dans une logique à long-terme, notamment en **prenant en compte le nouveau Code Minier** et en allant vraiment **au-delà des simples obligations juridiques et réglementaires** ; qu'il ambitionne de prendre en **considération l'ensemble de la filière minière française**, en commençant (et non en terminant) par **l'après-mine** et en incluant la **responsabilité des pouvoirs publics**, le **recyclage** et les **politiques d'aménagement du territoire** ; et qu'il affiche la volonté claire de toutes les parties prenantes de se **donner les moyens financiers d'une telle ambition** : alors il œuvrera pour une **mine vraiment responsable, à visage humain et au service de l'intérêt général** et ISF SystExt sera honoré de continuer à y contribuer.

Ingénieurs sans frontières – SystExt

